

Syndicat SUD  
13 rue du Griffion  
69001 Lyon  
[sudctvilledelyon@gmail.com](mailto:sudctvilledelyon@gmail.com)

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### INFIRMIERES SOUS-PAYÉES, INFIRMIERES MEPRISÉES

Les infirmières scolaires travaillant à la Ville de Lyon perçoivent un salaire net particulièrement bas. Elles ont les plus faibles primes des cadres A de la Ville et l'écart avec les filières masculines est édifiant.

Fort de ce constat nous avons écrit à l'adjoint au Maire délégué à la promotion des services publics pour lui signifier l'injustice de cette situation. Nous lui avons demandé de nous recevoir avec une délégation d'infirmières pour discuter d'une revalorisation de leur salaire. Il n'a pas daigné nous rencontrer mais nous avons été reçu.e.s en décembre 2020 avec une délégation d'infirmières par le directeur général adjoint en charge des ressources humaines.

Il a été expliqué que « *le régime indemnitaire des infirmières à la Ville était en dessous de ce qu'on peut trouver acceptable* » mais qu'il était hors de question de le revaloriser pour le moment.

Il est donc demandé aux infirmières de patienter le temps des discussions sur la refonte de l'ensemble des primes. Il leur a été aussi refusé le versement d'une prime exceptionnelle qui viendrait compenser le préjudice qui dure depuis des années.

Cette décision a été jugée inacceptable pour les infirmières. On met fin à une injustice, on ne la diffère pas ! D'autant plus que le Directeur général adjoint aux ressources humaines reconnaît au nom du politique « *que personne ne veut être à leur niveau* ».

A la Ville les inégalités persistent entre les filières dites masculines et féminines. Concernant la situation des infirmières, nous sommes aujourd'hui comme l'a dit le DGARH en dessous de l'acceptable. Il ne s'agit pas de renvoyer ce dossier à la refonte de l'ensemble des primes mais de mettre fin dès maintenant à une injustice reconnue de tou.te.s.

Une infirmière, catégorie A perçoit à la Ville en début de carrière une prime d'environ 150 euros brut par mois pour terminer en fin de carrière autour de 250 euros brut par mois. C'est 2 fois plus bas que tous les autres emplois de même catégorie. C'est même beaucoup plus bas que celui d'agents de catégorie B ou C de filière très majoritairement masculine comme la filière technique. Un agent de maîtrise perçoit 325€ en début de carrière au niveau de responsabilité le plus bas. Une infirmière titulaire diplômée d'Etat, Bac + 3 perçoit près de 54% de moins que son collègue masculin.

L'élue à l'égalité femmes hommes, Florence Delaunay nous a répondu que la situation des infirmières sur laquelle vous nous l'avez alertée doit effectivement être prise en compte. Il en a été de même pour l'élue à la promotion des services publics qui nous explique avoir pris des engagements sur l'égalité femmes-hommes au mois de janvier 2021, en conseil municipal, et avoir annoncé une enveloppe supplémentaire de 3M€ supplémentaires au bénéfice des agents. Ils oublient de nous dire que la situation des infirmières est spécifique à la Ville de Lyon. Elles attendent d'être considérées dès aujourd'hui et avoir le même régime indemnitaire que les autres cadres d'emplois.

Tout préalable aux futures négociations implique dès maintenant que les infirmières soient au minimum au niveau des autres emplois de même catégories. En attendant, seul le versement d'une prime exceptionnelle peut mettre fin à cette injustice qui n'a que trop duré.

Les politiques refusant toujours de les recevoir c'est pourquoi n'étant pas entendues et considérées, les infirmières seront en grève vendredi 2 avril et se retrouveront devant l'hôtel de ville à 11 heures pour réclamer des salaires équivalents à ceux des autres emplois de même catégorie.

**Pour plus de renseignements, prière de contacter : Thomas Renoud-Grappin , 06.10.44.80.89 ou Nordine Benmaamar, 06.74.57.12.93**